

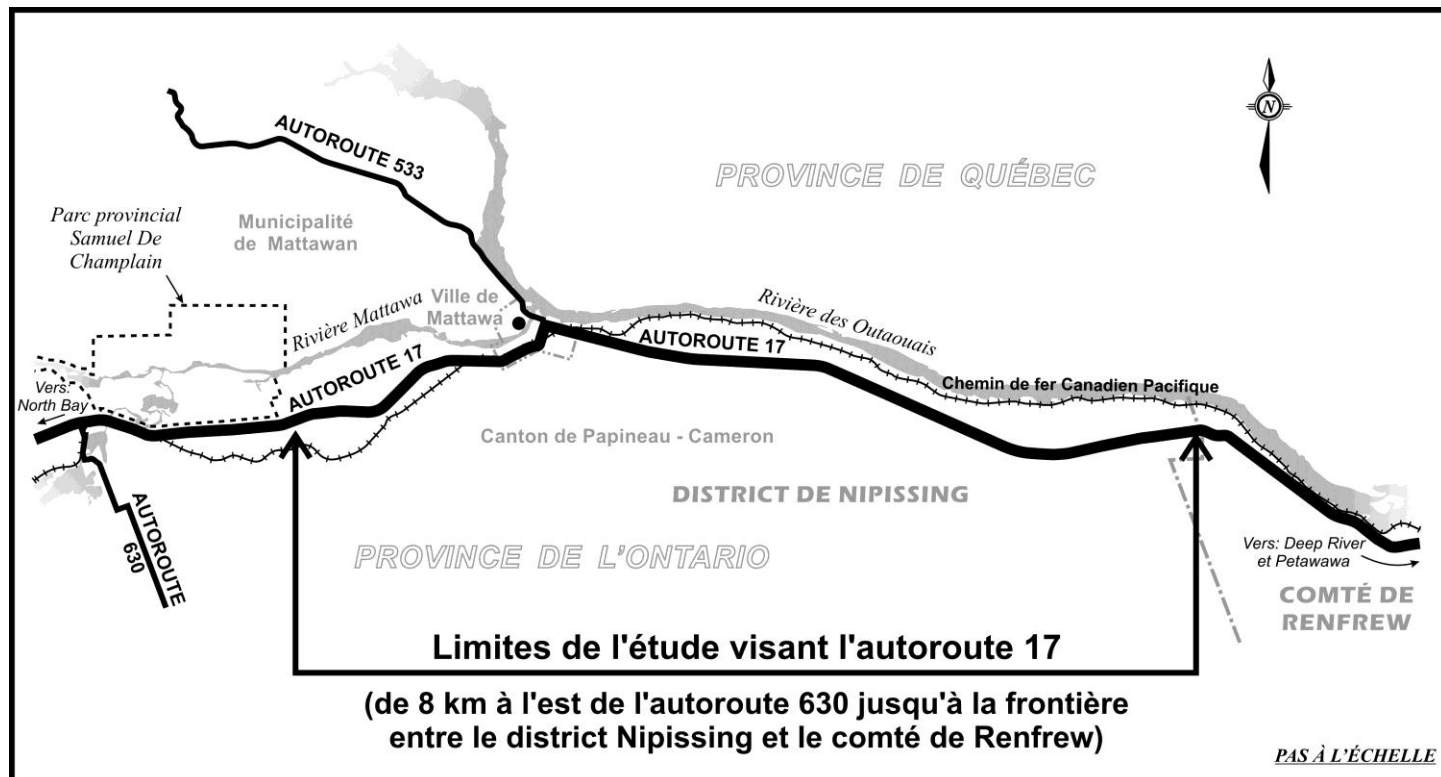
AVIS DE DÉBUT D'ÉTUDE

ÉTUDE DE PLANIFICATION POUR LE TRACÉ DE L'AUTOROUTE 17 (G.W.P. 5077-07-00)

De 8 km à l'est de l'autoroute 630 jusqu'à la frontière entre le district Nipissing et le comté de Renfrew, 35,4 km

L'ÉTUDE

Le ministère des Transports de l'Ontario (MTO) a retenu les services de McCormick Rankin Corporation (MRC) pour effectuer la planification du tracé, la conception préliminaire et une évaluation environnementale de portée générale de l'autoroute 17, entre 8 km à l'est de l'autoroute 630 et la frontière entre le district Nipissing et le comté de Renfrew, soit une distance d'environ 35,4 km, tel qu'indiqué sur le plan repère. L'étude comprendra l'élaboration et l'évaluation d'une gamme de solutions, y compris des améliorations à la route actuelle, de nouveaux tracés ou une combinaison des deux. L'étude entraînera la détermination d'un plan préférable pour améliorer les futures opérations de la circulation et améliorer la sécurité routière.



LE PROCESSUS

L'étude suivra le processus approuvé pour les projets du groupe « A » en vertu de l'Évaluation environnementale de portée générale pour les installations provinciales de transport (2000).

Au début de l'étude, on rédigera un rapport de conception pour décrire le processus à suivre. Le rapport de conception donnera une vue d'ensemble de la nécessité et de la justification du projet, des solutions de rechange en planification, et documentera les engagements relatifs à l'étude environnementale comme la consultation avec le public et la documentation.

Durant toute l'étude, on consultera le public, les Premières nations et les groupes autochtones, les municipalités, les organismes de réglementation, les propriétaires, les entreprises et les groupes d'intérêts, et on organisera trois séances d'information publique (SIP), qui donneront l'occasion de discuter avec les membres de l'équipe du projet. La première SIP est prévue pour le printemps 2012 et fournira au public l'occasion de passer en revue les résultats de l'ébauche de rapport de conception, les solutions de rechange préliminaires, ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Dès l'achèvement de l'étude, un rapport d'étude environnementale pour les transports (REET) sera rédigé et mis à la disposition du public. Des avis seront alors affichés dans les journaux locaux et sur le site Web du projet (www.highway17routeplanning.ca) pour informer le public des SIP et de l'examen du REET.

COMMENTAIRES

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, formuler des commentaires initiaux ou faire inscrire votre nom sur la liste d'envoi postal, veuillez communiquer avec :

M. Jim Dowell, ing.
Chargé de projet de la firme
McCormick Rankin Corporation
2655, North Sheridan Way
Mississauga (Ontario) L5K 2P8
Sans frais : 1-877-562-7947, poste 1244
Télé. : (905) 823-8503
Courriel : jdowell@mrc.ca

M. Roch Pilon, ing.
Ingénieur principal chargé de projet
Ministère des Transports
Section de la planification et de la
conception
447, avenue McKeown
North Bay (Ontario) P1B 9S9
Tél. : (705) 497-6845
Sans frais : 1-800-461-9547, poste 6845
Télé. : (705) 497-5499
Courriel : roch.pilon@ontario.ca

M. Greg Moore, B.E.S.
Conseiller en planification
environnementale
Ecoplans Limited
2655, North Sheridan Way
Mississauga (Ontario) L5K 2P8
Sans frais : 1-877-562-7947, poste 1471
Yannick Garnier
Télé. : (905) 823-2669
Courriel : gmoore@ecoplans.com

À tout moment pendant l'étude, les personnes intéressées pourront communiquer avec l'expert-conseil du Ministère sur des questions en suspens. Les renseignements recueillis seront utilisés conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. À l'exception des renseignements personnels, tous les commentaires deviendront du domaine public.

Visitez-nous à www.highway17routeplanning.ca